



/ LE DOMAINE DE CASTILLE /

LOT 11 - GIRASOL - PLAN DU RDC

PLAN DE REPERAGE



MACROLOT 2

TABLEAUX DES SURFACES

Pièces	Surface habitable	dont
Entrée	4,00 m²	
Séjour - Cuisine	31,36 m²	0,73 m² placard
Salle d'eau	6,33 m²	0,63 m² placard technique

SURFACE HABITABLE TOTALE 81,66m²

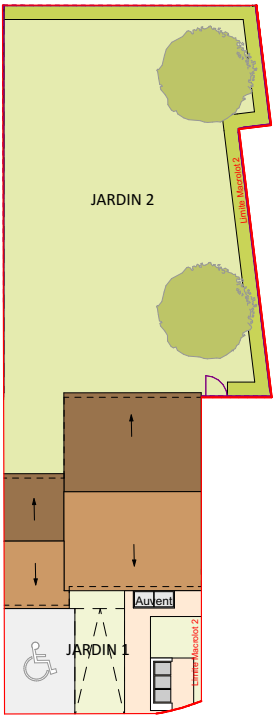
Surfaces annexes	
Garage	14,04 m²
Jardin 1	51,32 m²
Jardin 2	224,38 m²

SURFACE DU TERRAIN 348,39 m²

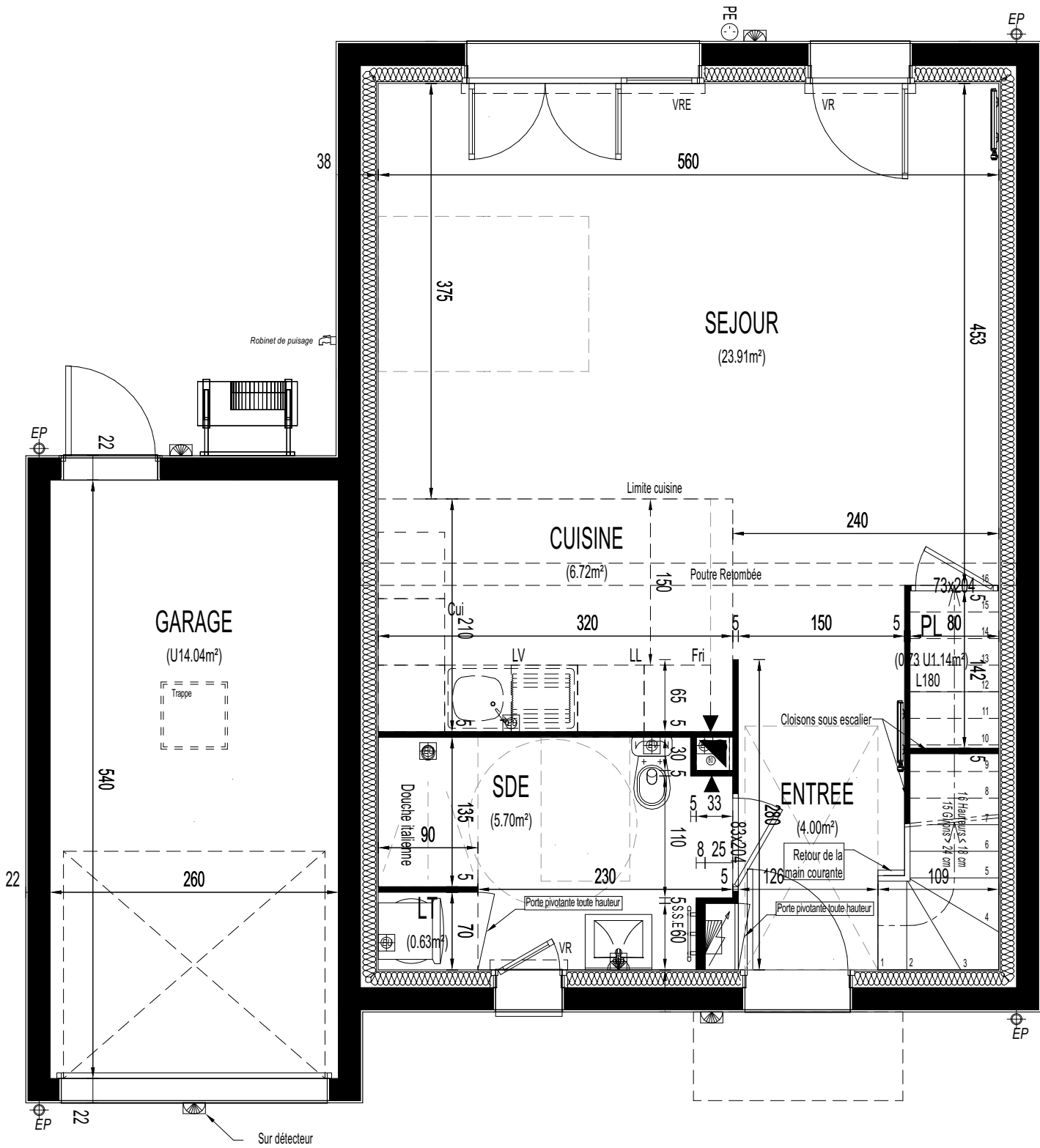
LEGENDES

Cui	Cuisson	LV	Lave-vaisselle	PL	Placard
Fri	Réfrigérateur	LL	Lave-linge	VR	Volet roulant
				VRE	Electrique
	Radiateur		Pompe à chaleur		Tableau électrique
	Sèche serviette		Chaudière / Balon		Gaine technique

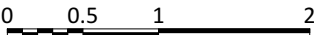
Echelle : 1:50 07/11/2025 Indice : 0



Echelle : 1:350



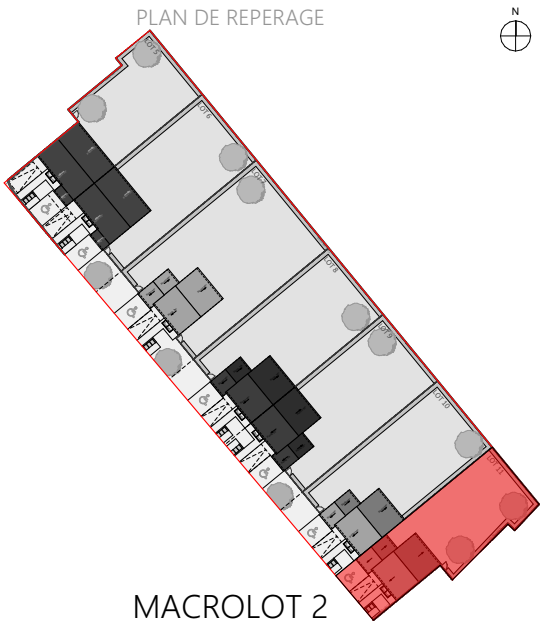
NOTA :
- En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les cotes et surfaces sont données sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
- La surfaces des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- Les plantations figurant sur le plan de représentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications aussi bien en nombre qu'en type.
- Les surfaces dites sous rampant correspondent aux surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Celle-ci n'est pas comptabilisée dans la surface habitable.
- La position des faux-plafonds est susceptible d'être modifiée lors de l'exécution
*Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.





/ LE DOMAINE DE CASTILLE /

LOT 11 - GIRASOL - PLAN D'ETAGE



TABLEAUX DES SURFACES

Pièces	Surface habitable
Chambre 1	10,96 m²
Chambre 2	9,71 m²
Chambre 3	10,16 m²
Salle de bain	5,04 m²
Palier	4,10m²
SURFACE HABITABLE TOTALE	81,66m²
Surfaces annexes	
Garage	14,04 m²
Jardin 1	51,32 m²
Jardin 2	224,38 m²
SURFACE DU TERRAIN	348,39 m²

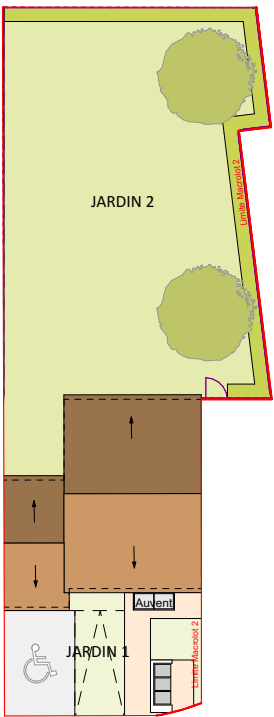
LEGENDES

Cui	Cuisson	LV	Lave-vaisselle	PL	Placard
Fri	Réfrigérateur	LL	Lave-linge	VR	Volet roulant
				VRE	Electrique
	Radiateur		Pompe à chaleur		Tableau électrique
	Sèche serviette		Chaudière / Balon		Gaine technique

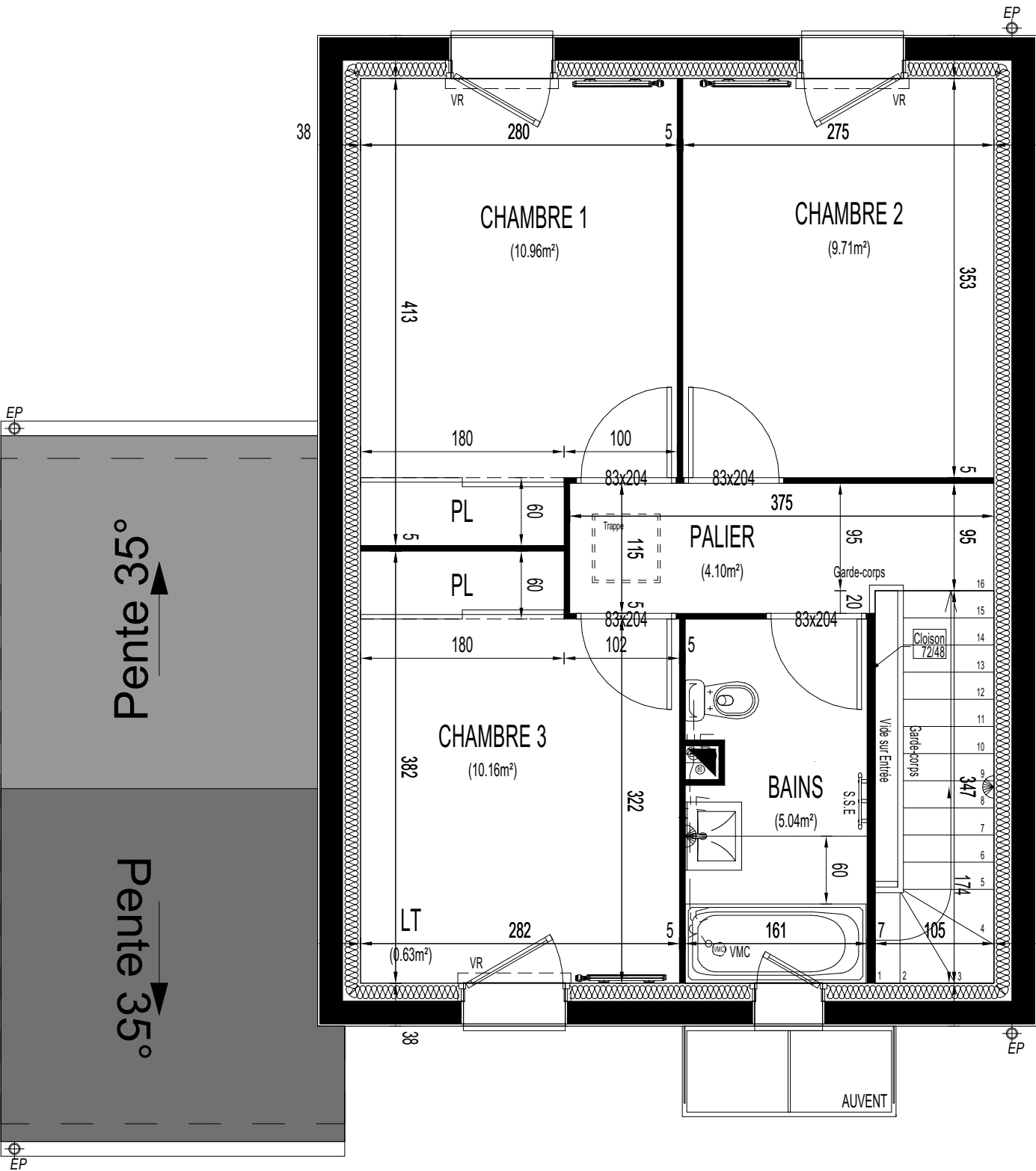
Echelle : 1:50

07/11/2025

Indice : 0

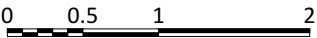


Echelle : 1:350

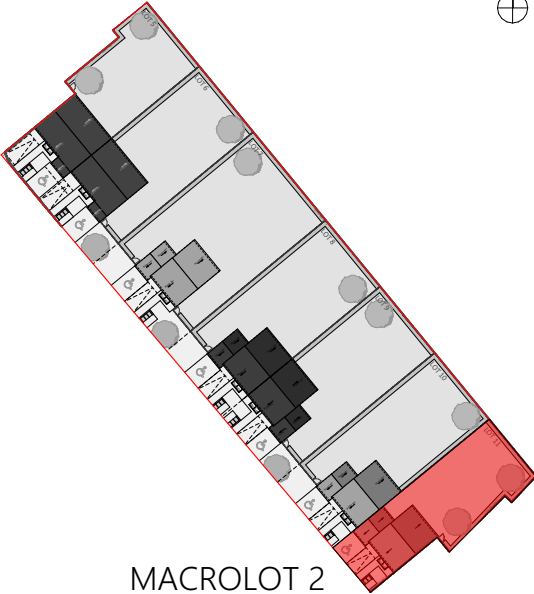


NOTA :

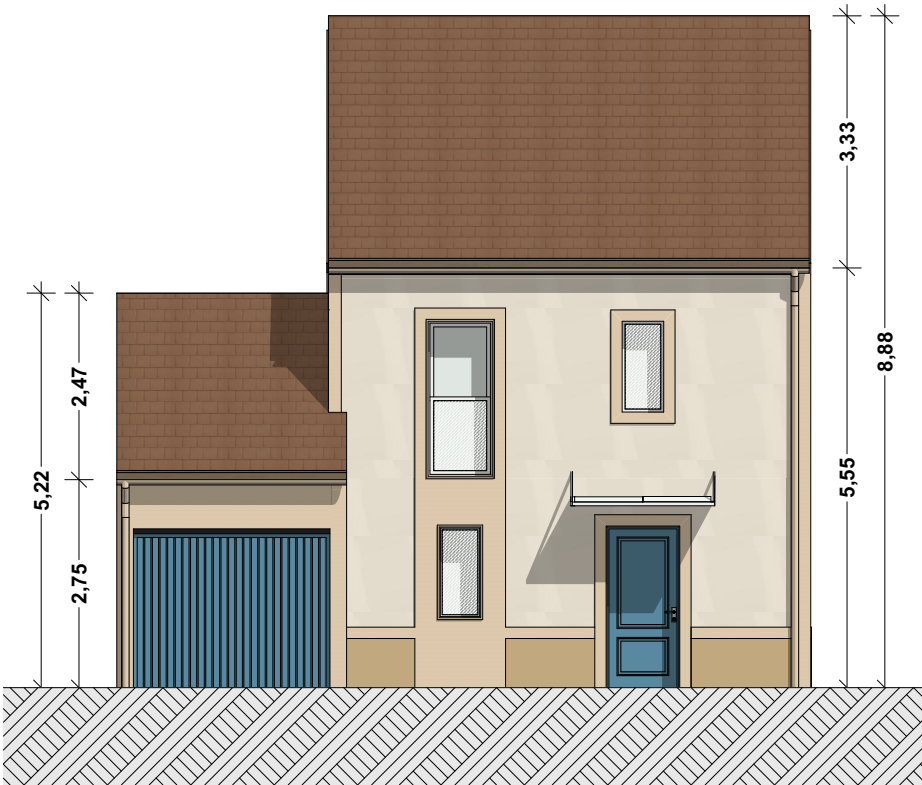
- En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les cotes et surfaces sont données sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
- La surfaces des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- Les plantations figurant sur le plan de représentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications aussi bien en nombre qu'en type.
- Les surfaces dites sous rampant correspondent aux surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Celle-ci n'est pas comptabilisée dans la surface habitable.
- La position des faux-plafonds est susceptible d'être modifiée lors de l'exécution
- *Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.



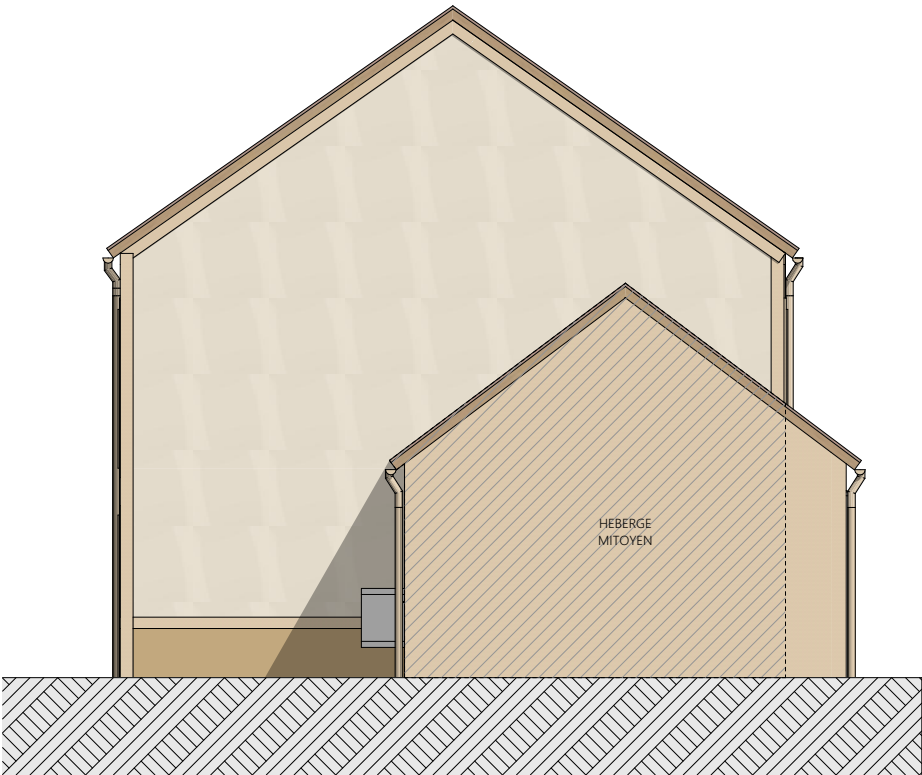
PLAN DE REPERAGE



MACROLOT 2



FACADE AVANT

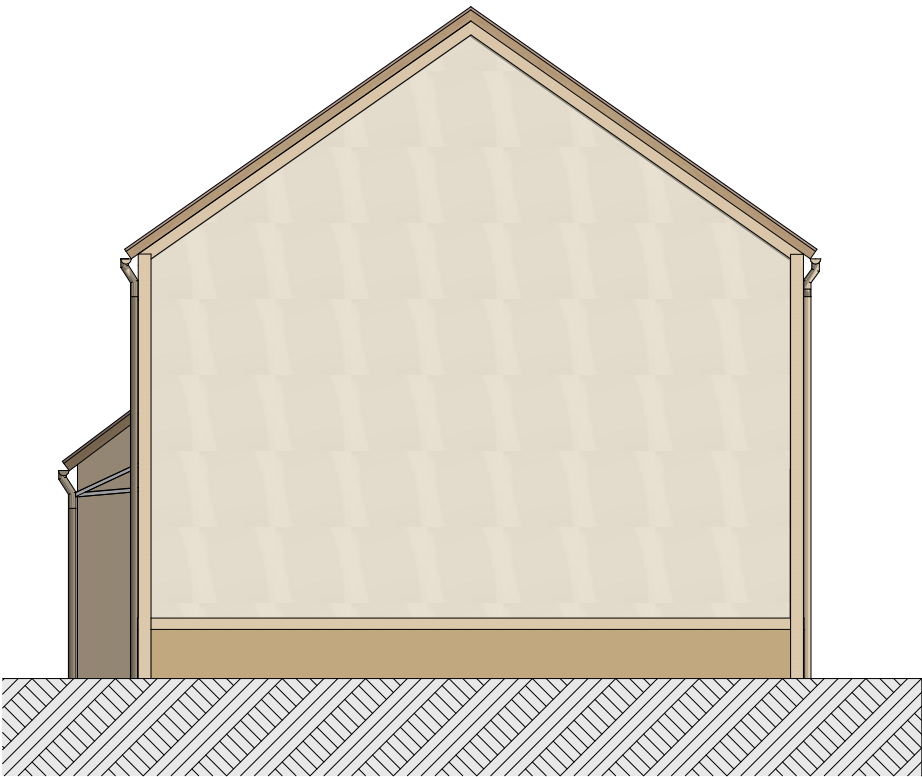


FACADE GAUCHE

Nota : Ce pignon est mitoyen avec la maison voisine et donc non enduit au droit de cette jonction.



FACADE ARRIERE



FACADE DROITE

NOTA :
- En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les cotes et surfaces sont données sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
- La surfaces des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- Les plantations figurant sur le plan de représentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications aussi bien en nombre qu'en type.
- Les surfaces dites sous rampant correspondent aux surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Celle-ci n'est pas comptabilisée dans la surface habitable.
- La position des faux-plafonds est susceptible d'être modifiée lors de l'exécution
*Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.

